

Diocèse de Nicolet (Centre-du-Québec)

Restauration de l'orgue de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet

Le Prix Restauration est décerné au diocèse de Nicolet, pour le projet de restauration de l'orgue de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste. Le jury tient ainsi à souligner la qualité du travail réalisé par les Ateliers Bellevance, permettant de redonner à la population un instrument d'envergure. Le jury félicite aussi le diocèse de Nicolet pour les efforts entrepris dans la foulée de cette restauration, pour animer le lieu, tenir des concerts et organiser diverses activités de mise en valeur de l'orgue et de la cathédrale. Les retombées de cette intervention s'en trouvent ainsi grandement amplifiées.



Sur la photo : Madame Céline Cyr, directeur principal, clientèle institutionnelle, Caisse Centrale Desjardins, monsieur Claude Larose, responsable du comité de restauration du diocèse de Nicolet, madame Josée Grandmont, membre du jury et monsieur Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Fabrique de la paroisse Saint-Étienne (Chaudière-Appalaches)

Restauration de l'église Saint-Étienne de Beaumont

Le jury remet une Mention spéciale à la Fabrique de la paroisse Saint-Étienne à Beaumont pour la restauration de l'église Saint-Étienne. Le jury a particulièrement remarqué la qualité de la recherche documentaire et historique effectuée en amont des travaux et la complexité des interventions supervisées par la firme Anne Carrier, architectes. L'envergure et la qualité de ce projet sont à la hauteur de la haute valeur patrimoniale de cette église, dont le classement à titre d'immeuble patrimonial d'envergure nationale a été annoncé.



Sur la photo : Madame Céline Cyr, directeur principal, clientèle institutionnelle, Caisse Centrale Desjardins, monsieur Gérard Marcoux, vice-président de la Fabrique de la paroisse de Saint-Étienne, madame Josée Grandmont, membre du jury et monsieur Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec.



DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

Catégorie Mise en valeur **LAURÉAT 2016**

Les Petites Franciscaines de Marie de Baie-Saint-Paul (Capitale-Nationale)

Jardin de François à Baie Saint-Paul

Le Prix Mise en valeur est décerné au projet du Jardin de François, des Petites Franciscaines de Marie de Baie Saint-Paul. Le projet s'est nettement démarqué en raison du caractère très intégré de cette intervention. S'inscrivant parfaitement dans l'esprit du legs des religieuses, le Jardin de François porte une force symbolique par le processus d'élaboration du projet en lui-même, lequel a su rallier plusieurs partenaires et englober plusieurs objectifs distincts. Force symbolique aussi par son aménagement offrant une expérience de parcours thématique touchante. Le jury souligne à cet égard le fait que les valeurs de la communauté religieuse s'incarnent et se transmettent à travers ce geste de partage et de dialogue. Le jury salue la qualité des aménagements et la sobriété du design contemporain, conçus par la firme d'architecture de paysage WAA.



Sur la photo : Monsieur Serge Filion, comité d'élaboration du Jardin de François, monsieur Philippe Dubé, membre du jury, Patrick Turmel, vice-président associé, ventes et services aux entreprises à la Banque Nationale, madame Malaka Ackaoui, associée chez WAA, architectes de paysages, Sœur Rolande Simard, Petites Franciscaines de Marie de Baie-Saint-Paul, Sœur Françoise Duschene, Supérieure générale des Petites Franciscaines de Marie de Baie-Saint-Paul, monsieur Antoine Crépeau, architecte de paysage chez WAA, architectes de paysages et Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

**Corporation Les amis du presbytère de l'Acadie (Montérégie) et
Regroupement des Archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de
Sherbrooke (Estrie)**

**Concours *Les plus belles croix de chemin et les plus beaux calvaires au Québec*
et l'exposition virtuelle *Histoire de la construction de la cathédrale et de l'archevêché***

Le jury remet deux Mentions spéciales *ex aequo* dans la catégorie Mise en valeur au concours *Les plus belles croix de chemin et les plus beaux calvaires du Québec* mené par la Corporation Les Amis du presbytère de l'Acadie à Saint-Jean-sur-Richelieu et à l'exposition virtuelle sur l'histoire de la construction de la cathédrale et de l'archevêché de Sherbrooke par le Regroupement des Archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS). Par ces Mentions spéciales, le jury tenait à souligner les qualités remarquables et originales de ces deux projets. Le concours «Les plus belles croix de chemin et les plus beaux calvaires du Québec» est un projet rassembleur et mobilisateur qui a su créer un véritable effet d'entraînement pour valoriser ces patrimoines à travers le Québec. Pas moins de 54 dossiers étaient à l'étude pour la première édition en 2015. Avec pas moins de 3 000 croix et calvaires répertoriés, ce concours est promu à un brillant avenir! L'exposition virtuelle sur l'histoire de la construction de la cathédrale et de l'archevêché de Sherbrooke par le RASSAS est apparu aux yeux du jury comme une initiative innovante de mise en valeur des archives religieuses. Les qualités visuelles, le caractère dynamique et didactique de ce site en font un exemple à faire connaître et – pourquoi pas – à imiter. La richesse des documents rendus accessibles démontre l'importance des biens archivistiques dans l'appréciation et la compréhension des autres patrimoines, notamment bâti. Ce projet est l'une des retombées de la création de ce nouveau regroupement d'archives.



Sur la photo : Monsieur Philippe Dubé, membre du jury, monsieur Patrick Turmel, vice-président associé, ventes et services aux entreprises à la Banque Nationale, monsieur Robert Bourgeois, Les Amis du presbytère de L'Acadie, monsieur Christian Poupart, président, Les Amis du presbytère de L'Acadie, madame Huguette Pinard-Lachance, directrice du Regroupement des Archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'archidiocèse de Sherbrooke et monsieur Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Ville de Québec (Capitale-Nationale)

Transformation de l'ancienne église méthodiste Wesley Temple : la Maison de la littérature

Le Prix Réutilisation est décerné à la Ville de Québec pour le projet d'aménagement de la Maison de la littérature dans l'ancien temple Wesley. Le jury salue l'approche d'insertion des nouvelles composantes dans l'espace patrimonial, qui a permis de localiser le nouveau programme dans l'annexe contemporaine, préservant d'autant les caractéristiques de l'ancien lieu de culte. Véritable dialogue entre l'ancien et le nouveau, le projet ose proposer un nouveau repère dans le quartier historique sans rivaliser avec les richesses patrimoniales du milieu. La vocation culturelle, axée sur la création, l'animation et la socialisation représente une démonstration éloquante de la valeur ajoutée du patrimoine religieux dans le développement de services publics et d'infrastructures collectives d'avant-garde. Enfin, le jury souligne la qualité des interventions de restauration des composantes anciennes, notamment la fenestration et la maçonnerie, qui ont aussi été réalisées dans le cadre du mandat accordé à la firme d'architectes Chevalier Morales.



Sur la photo : Madame Emmanuelle Dulondel, directrice adjointe, service aux entreprises, Caisse d'économie solidaire Desjardins, monsieur Marc-André Carignan, membre du jury, madame Julie Lemieux, conseillère municipale et membre du comité exécutif de la Ville de Québec et monsieur Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Corporation Mainbourg (Montréal)

Transformation de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin en salle communautaire et centre de la petite enfance et intégration d'une nouvelle construction de 126 unités de logements adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie

Le jury remet une Mention spéciale à la Corporation Mainbourg pour la transformation de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin en salle communautaire et centre de la petite enfance. La persévérance – certains dirons la résilience – dont ont fait preuve les partenaires impliqués dans ce projet qui s'est échelonné sur 10 ans est remarquable. Le respect des conditions liées à l'acceptabilité sociale, à l'intégration du projet à son quartier et à la conservation de l'architecture moderne a séduit le jury. Ce dernier tient aussi à souligner le recours à des solutions techniques concluantes, grâce à la compétence des architectes de Rayside Labossière, qui font école et contribueront à améliorer les façons de faire en matière d'architecture moderne dans l'avenir.



Sur la photo : Madame Emmanuelle Dulondel, directrice adjointe, service aux entreprises, Caisse d'économie solidaire Desjardins, monsieur François Claveau, directeur de la Corporation Mainbourg, monsieur Antonin Labossière, associé chez Rayside Labossière, monsieur Ron Rayside, associé chez Rayside Labossière, architectes, monsieur Marc-André Carignan, membre du jury et monsieur Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec.